

COMTE- RENDU CONSEIL D'ECOLE 9/11/2016

Présents : Laurence TAMPREAU et Audrey VIAUD, enseignantes.

Magalie LAVERGNE, enseignante et directrice de l'école.

Isabelle LEGEAY pour le RASED.

Christelle BURNOUF et Aurélie BATTEUX pour la FCPE.

SAADI Bouchra et Nicolas DELPUECH pour l'AIPE.

Marina GOMES pour le périscolaire.

Dominique BERTHELARD, pour la municipalité

1/ Présentation du RASED

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) de Magny est composé d'une psychologue scolaire et d'enseignantes spécialisées chargées de l'aide pédagogique : aide à l'accueil en PS à la rentrée, petits groupes de prévention en MS, ateliers de logique et de phonologie en GS. Socialisation, langage et prévention des difficultés scolaires.

Possibilité de les contacter par l'intermédiaire de l'enseignante, ou directement au 01 30 47 22 37.

2/ Périscolaire/ Mairie

La direction du périscolaire a changé en ce début d'année scolaire, avec l'arrivée de Marina et de Jessica. Marina répond aux questions des parents :

- une réorganisation a été opérée afin qu'il y ait toujours un animateur à la porte d'entrée afin de surveiller les entrées et sorties.

- la transmission des informations et cahiers de liaison entre périscolaire et école fonctionne bien grâce à des bannettes de couleur. Une vigilance particulière est demandée aux parents des élèves qui vont au périscolaire. Il convient de bien vérifier si les cahiers de liaison sont dans les bannettes et de les prendre le cas échéant. Pour transmettre des informations importantes à l'école (absences ..), ne pas hésiter à envoyer un mail à l'adresse suivante : 0780753v@ac-versailles.fr.

- Il est convenu que le « parcours NAP » sera distribué prochainement dans les cahiers de liaison.

Les parents informent la mairie d'un soucis technique sur le portail Internet du service enfance concernant les inscriptions. La mairie explique que ce problème est en cours de résolution.

La mairie rappelle aux parents que s'il n'y a pas d'informations concernant une éventuelle grève, c'est que le personnel de l'école ne prend pas part à cette grève.

3/ Règlement intérieur

Il est convenu conjointement de rajouter une clause sur l'interdiction faite aux parents de rentrer dans les locaux de l'école en passant par le périscolaire après les heures d'ouverture de l'école. Le règlement intérieur modifié est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

4/ Effectifs actuels

L'effectif total s'élève cette année à 72 élèves (en baisse par rapport à 2016/2017) réparti comme suit : 22 petits, 24 moyens, 26 grands.

5/ Projet d'école 2015/2020 « Écouter le monde »/ événements :

Le projet d'école s'organise autour de trois axes de travail : Ecouter les autres, écouter la nature, écouter les musiques.

Plusieurs thèmes ont été choisis cette année en lien avec le projet d'école :

- Période 2 : contes détournés
- Période 3 : les émotions
- Période 4 : Le jardin
- période 5 : les indiens.

Il est prévu de faire venir un spectacle à l'école fin novembre sur le thème des contes détournés. Une sortie sera prévue fin mai sur le thème des indiens.

Une soirée « fête de Noël » aura lieu le vendredi 15 décembre 2017 à 18h30.

La fête de l'école aura quant à elle lieu le samedi 30 juin 2018.

6/ Coopérative scolaire

A la fin de l'année 2016/2017 le solde s'élevait à 457,62 €. Aujourd'hui après retrait des frais bancaires, le montant s'élève à 442,62 €. A cela devrait prochainement être retiré la cotisation OCCE/MAIF (environ 152 € l'an dernier). Il reste donc environ 290 € sur le compte. Le solde de l'an dernier va permettre de financer une partie du spectacle présenté à l'école en novembre.

Un premier appel de fonds vient d'être fait. Le deuxième appel de fonds aura lieu vers février/mars 2018.

Les spectacles proposés à l'Estaminet sont offerts aux enfants des écoles par la municipalité.

7/ Exercices de sécurité. PPMS

Le premier exercice incendie a été effectué le 12 octobre dans la matinée. Il s'agissait d'un PPMS intrusion. Tout s'est parfaitement déroulé, dans le calme.

Nous convenons conjointement des prochaines dates pour les conseils d'école comme suit :

- 2ème conseil d'école : le jeudi 8 mars 2018 à 18h30
- 3ème conseil d'école : le jeudi 14 juin 2018.

La fête de l'école est quant à elle fixée au samedi 30 juin 2018.

La séance est levée.